

Les avantages du Programme d'assurance aviation VIP COPA

COPA et le Groupe Magnes Inc. sont fiers d'être les premiers au Canada à offrir de l'assurance accident 24/7 aux pilotes et qui fait partie de la police d'assurance de l'avion. Avec le changement récent de l'assureur à AIG Canada, les avantages du Programme d'assurance VIP COPA ont atteints de nouveaux sommets. Certains des avantages les plus populaires du programme incluent en autres:

1. Assurance responsabilité civile des lieux de l'Aéroport sans coût additionnel et avec moins de restrictions

Vous souciez-vous du fait d'être responsable pour un feu qui s'étendrait et qui causerait du dommage aux autres avions et hangars que vous ne possédez pas? Avez-vous des amis qui viennent vous visiter à votre hangar? Votre aéroport d'attache exige-t-il que vous ayez de l'assurance responsabilité pour les lieux?

Si vous avez répondu "oui" à l'une ou l'autre de ces questions, alors vous pouvez avoir l'esprit en paix en sachant que le Programme VIP COPA offre une extension de la garantie de la couverture de responsabilité civile de votre avion pour inclure la responsabilité lors de votre utilisation des lieux d'un aéroport tel qu'un hangar ou l'endroit où vous attachez votre avion. Cette couverture de responsabilité inclut une protection si vous causez du dommage à la propriété d'un hangar qui ne vous appartient pas ou que vous louez. Lisez vos polices d'assurance prudemment car plusieurs assureurs n'incluent pas automatiquement cette couverture, et si cela leur est demandé, ils incluront des limites plus basses à des frais additionnels. S'il vous arrive d'être responsable du dommage à un hangar que vous ne possédez pas, les chances sont que ceci est davantage limité par un montant bien moindre que la valeur du hangar que vous venez juste d'endommager ou de détruire.

2. Clause de pilote pré-approuvé pour plus de flexibilité

Avez-vous déjà eu besoin de faire approuver un pilote pour voler votre avion durant une fin de semaine ou après les heures de bureau?

Dépendant de la marque et du modèle, de la configuration du train d'atterrissage et des passagers, le Programme VIP COPA offre une clause de pilote pré-approuvé qui permet au propriétaire de l'avion, à l'intérieur de certaines lignes directrices, de prendre leurs propres décisions à savoir qui peut piloter leur avion.

Par exemple, la clause de pilote pré-approuvé pour le pilotage d'un avion Cessna 172 sur roues est : tout pilote privé ou plus avancé utilisant l'avion avec la permission de l'assuré.

3. Franchise de la coque à 0\$

Des accidents surviennent et ils peuvent être dispendieux. Pourquoi avez-vous le fardeau supplémentaire de payer une franchise?

Avec quelques exceptions, le Programme VIP COPA offre 0\$ de franchise envers la plupart des réclamations reliées à la coque.

4. Couverture des Frais d'interruption de Voyage - si votre voyage est interrompu par un accident

Combien vous coûtera un voyage de retour à la maison de YVR à YYK si votre hélice subit un impact lors de l'atterrissage? Et qu'arrive-t-il si une rafale de vent vous emporte au décollage à YTS et vous avez besoin de passer la nuit à un hôtel avoisinant avant de prendre un vol de retour à la maison à YKZ le jour suivant?

Si vous avez un accident loin de votre base d'opération, il y aura probablement des Frais d'interruption de Voyage : la nourriture et possiblement pour de l'hébergement d'une nuit pour vous-même et vos passagers. La police VIP COPA est actuellement l'une des seules polices au Canada qui offre cette couverture aux propriétaires d'avions privés.

5. Couverture des Biens Personnels

Combien avez-vous dépensé pour les casques d'écoute, le GPS portatif et les cartes l'an dernier?

Le coût pour remplacer vos cartes, vos instruments portatifs de navigation, vos casques d'écoute, vos bagages personnels et leur contenu peut être élevé. Plusieurs polices aviation ne spécifient pas la couverture pour les biens personnels et dans l'éventualité d'une réclamation pourraient ne pas vous rembourser et/ou attendre de vous que vous fassiez une réclamation à votre police d'assurance résidentielle. La Police VIP COPA inclut jusqu'à 5 000\$ de couverture pour vos biens personnels dans l'avion et 5 000\$ de couverture pour vos biens contenus dans le hangar

6. Couverture pour voler un avion ne vous appartenant pas

Empruntez ou louez-vous parfois un avion? Est-ce que l'avion est assuré? Êtes-vous un pilote approuvé? Quel montant d'assurance responsabilité avez-vous si vous êtes impliqué dans un accident?

Il n'est pas rare pour les propriétaires d'avions de voler un avion qu'ils ne possèdent pas. Cela pourrait être un avion de location, ou l'emprunt de l'avion d'un ami pour la fin de semaine. Dans l'éventualité d'une réclamation, vous pouvez être tenu responsable du dommage à l'avion, du dommage à la propriété d'autrui ou pire encore, de blessures corporelles ou de mortalité. La Police VIP COPA offre l'avantage additionnel d'inclure la couverture de responsabilité lorsque vous pilotez un avion ne vous appartenant pas.

7. Couverture des Frais Supplémentaires pour la location d'un avion

La semaine avant votre voyage à Oshkosh, que vous avez planifié durant les derniers six mois, votre partenaire effectue un atterrissage avec les roues remontées. Devez-vous annuler votre voyage?

Cette couverture importante du Programme VIP COPA est destinée à vous garder dans les airs sans frais additionnel lorsque votre avion est à l'atelier en train d'être réparé suite à une réclamation. Si vous avez un voyage d'affaires important ou vous avez passé des mois à planifier votre voyage à Oshkosh, ne soyez pas pris de court avec des dépenses additionnelles pour la location d'un avion.

8. Un programme d'assurance entièrement canadien, national et bilingue en accord avec le mandat de la COPA

Votre courtier parle-t-il votre langue? Est-il familier avec l'environnement de vol régional de votre province?

Le Programme VIP COPA offre les services de courtiers autorisés dans chaque province à travers le Canada. Que vous viviez à Victoria ou à Charlottetown, nos courtiers sont disponibles de 09h00 à 16h30, heure locale, du lundi au vendredi à travers le pays, avec un service de réclamations d'urgence disponible à tout moment.

Le Programme VIP COPA est fier d'être entièrement bilingue avec des courtiers francophones, des libellés de police, des formulaires de demande et toutes autres correspondances connexes en français.

9. Possibilité d'ajouter et de supprimer l'assurance de la coque en mouvement sans pénalité (Assurance Saisonnière)

Entreposez-vous votre avion durant l'hiver?

Si vous n'utilisez pas votre avion durant une longue période de temps, le Programme VIP COPA vous permet d'annuler votre police Or (en mouvement) et de débiter une police Argent (non en mouvement) sans encourir de pénalité.

10. Contactez VIP COPA par téléphone, en ligne, ou en personne - vous choisissez!

Préférez-vous tout faire par courriel ou en ligne sans jamais avoir à parler à un courtier? Ou préférez-vous une approche plus personnelle en discutant de vive voix avec une personne qui peut vous donner un avis d'expert et compléter votre assurance par téléphone?

Le Programme VIP COPA a investi dans les toutes dernières technologies et logiciels pour garantir que les membres puissent obtenir une soumission et compléter leur assurance en ligne immédiatement. VIP COPA est aussi engagé envers les membres qui préfèrent parler à une personne de vive voix et qui préfèrent prendre avantage de la "garantie d'absence de boîte vocale" durant les heures de bureau. Testez-le en appelant le numéro 1-855-VIP-COPA/847-2672.

11. Des rabais exclusifs si vous possédez plusieurs aéronefs

Vous ne pouvez voler deux avions en même temps, alors pourquoi payer une prime entière pour chacun de vos aéronefs?

Si vous possédez plus d'un avion et vous êtes le seul pilote qui vole ces avions, le Programme VIP COPA offre des escomptes pour prendre en considération le fait qu'il serait impossible pour deux avions ou plus de s'écraser en même temps.

Et en primeur, à compter du 1er mars.....

12. Les membres sont maintenant en mesure d'ajouter une couverture d'assurance accident de 25 000\$ à leur police VIP COPA pour seulement 30\$

Transports Canada a rapporté un total de 239 accidents d'aviation en 2012 impliquant des avions enregistrés au Canada; une augmentation de 13% par rapport à 2011. Du nombre, 143 de ces accidents ont impliqué des avions privés - 19 de ceux-ci ont résulté en des fatalités. Les polices d'avions privés au Canada ne paient normalement pas pour des blessures sérieuses ou pour le décès du pilote. Ceci crée un écart important dans la couverture de votre assurance aviation.

À partir du 1er mars 2014, les membres âgés de moins de 70 ans peuvent ajouter 25 000\$ d'assurance accident à leur police VIP COPA avec AIG pour seulement 30\$. Cette couverture protège les propriétaires d'avions et les pilotes 24/7, même lorsqu'ils sont en vol. Si cela n'est pas suffisant, les membres pourront acheter une police d'assurance accident séparée avec des limites plus élevées.

Le Programme VIP COPA offre de nombreux avantages et avec le changement à AIG, le Programme VIP COPA s'avère maintenant une option encore plus intéressante pour les propriétaires d'avions et les pilotes.

Le Programme d'assurance VIP COPA est fièrement administré par le Groupe Magnes Inc.

Pour de plus amples détails sur ceux-ci et les autres avantages, S.V.P. contactez l'un des courtiers de chez Magnes au téléphone 1-855-847-2672 ou à l'adresse internet vipcopa@magnesaviation.com.